**CHARTE DU PEDIBUS**

Pour les enfants des établissements scolaires Jeanne d’Arc et Sacré Cœur, il vous est proposé de bénéficier du Pedibus : des parents/accompagnateurs prennent en charge les enfants du portail de l’établissement scolaire jusqu’au centre Don Bosco (où a lieu la catéchèse) le vendredi à la sortie de l’école.

**Chaque accompagnateur s’engage :**

* accompagner les enfants du portail de l’établissement scolaire à l’entrée du centre Don Bosco (où a lieu la catéchèse),
* répondre à la confiance que placent en eux les parents qui confient leur(s) enfant(s),
* créer un climat de confiance et de sécurité pour les enfants,
* respecter le code de la route,
* signaler tout problème repéré sur le trajet (élément dangereux, comportement à risque).

**Chaque parent s’engage à :**

* prévenir de l’absence de son enfant,
* participer si possible régulièrement au Pedibus,
* faire respecter à son(ses) enfant(s) la charte du Pedibus.

**Chaque enfant s’engage à :**

* être à l’heure au Pedibus,
* respecter les consignes des accompagnateurs,
* ne pas courir et respecter la cadence des plus petits,
* donner la main aux plus petits,
* respecter le code de la route des piétons.

Merci de préciser le numéro de téléphone à utiliser pour le groupe Whatsapp : …………………………………

Enfant(s) inscrit(s) au Pedibus (classe et établissement scolaire):

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

En signant cette charte, nous nous engageons à la respecter.

Signature du/des parents Signature du/des enfants